



DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL



Comité Directeur du 12 juin 2023 à Entzheim et en visio

Présidence :

Michel Aucourt

Présents :

Claude Arnold (visio) – Roland Mehn - Remy Siedel - André Hahn - Richard Godié - François Marcadé - Malik Bouacida - Anthony Hernu (visio) - Huguette Ueberschlag (visio) - Vincent Milliet (visio) – Ralph Spindler (visio)

Excusés : Caroline Deubel - Pascal Fritz – Marc Hoog

Participant : Christophe Carbiener (Directeur) - Fabien Gensbittel (Directeur adjoint) (visio) – Magalie Scheuer (visio) - Jacky Humler

Début de réunion : 19h00

1. Informations du Président

- Approbation du PV du 22 avril 2023 à l'unanimité
- Retour sur la réunion du Comité Directeur de la LGEF du 05 juin 2023
- Retour sur l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football. Le Comité Directeur félicite l'élection de Philippe Diallo comme Président de la FFF.
- Point sur le projet Ligue d'Alsace – Réunion au Ministère des Sports le vendredi 16 juin 2023
- Point sur les événements récents et notamment, la finale U11 à Volgelsheim, la Semaine du foot pour tous à Hoerdtsheim et les plateaux de la JND. Le Comité Directeur tient à souligner la grande qualité d'organisation de ces événements et adresse ses plus sincères félicitations à toutes les personnes qui ont organisé, piloté et monté ces événements.
Il félicite également le FC Mulhouse pour l'organisation du match de gala des 130 ans du club.

2. Informations administratives

- Le Comité Directeur prend connaissance de la liste des clubs radiés par la LGEF après 2 années d'inactivité totale :
 - AS 1990 Mulhouse (540409)
 - AS Cleebourg Bremmelbach (526620)
 - Association Football Jeunesse Colmarienne (560285)
 - Collectif <Illzach Futsal (580677)
 - FC Concordia Herbitzheim (504143)
 - FC Lusitanos Mulhouse (526290)
 - US Albe (519491)
 - US Mietesheim (504166)
 - FL Vétérans Vieux Thann (844556)
 - AS de la ville (882049)
 - Inter Chili AS (890516)
 - FC Bandian (880996)
- Le Comité Directeur prend connaissance de la liste des clubs labellisés pour la période 2023-2026 et la valide.
- Le Comité Directeur prend connaissance de la demande de création du FC Dornach Mulhouse. Compte tenu de l'absence de terrain mis à disposition par la ville de Mulhouse, le Comité Directeur décide de ne pas donner suite favorable à la demande.

- Le Comité Directeur valide les changements de dénomination de clubs :
 - FC Anatolie Mulhouse (540590) devient AS Anatolie Mulhouse
 - Real ASPTT Mulhouse (522760) devient Mulhouse Football Réunis/ASPTT Mulhouse
 - FC Balschwiller (520393) devient Entente Hagenbach-Balschwiller 2016
- Le Comité Directeur prend connaissance et valide les modifications de Groupement :
 - ESPOIR 16 : Groupement étendu à la catégorie U19-U20
 - Jeunesse sportive de l'Outre Forêt : Intégration du FC Oberroeder et de l'AS Aschbach
 - AS Kochersberg : Arrêt du Groupement
 - Alsasud : Intégration du FC Hagenthal/Wentzwiller
- Le Comité Directeur valide la reprise d'activité du FC Breitenbach
- Le Comité Directeur prend connaissance de la demande de Groupement des 3 rives (SC Dettwiller, FC Steinbourg 1924, AS Lupstein). La Commission des Groupements ayant validé le projet, le Comité Directeur donne avis favorable.
- Opération FFF :
 - L'opération bons d'achat est reconduite pour la saison 2023-2024. Les clubs vont être destinataire d'un mail de la FFF
 - L'opération Pass Sport est également reconduite pour la saison 2023-2024 selon les mêmes modalités que précédemment.
- Le Directeur fait un point sur la soirée des Trophées du Foot Alsacien. Le Comité Directeur valide les propositions de nominés
- Le Directeur fait un retour sur le projet « Un seul football » du RC Strasbourg pour lequel, un partenariat entre le club et l'instance a été installé en 2022-2023. A ce jour, plus de 100 clubs alsaciens ont adhéré. De nombreuses prises de contact fructueuses ont été faites à l'occasion des réunions de territoire. Ce partenariat se poursuivra en 2023-2024 avec d'autres événements co-organisés pour nos clubs.
- Le Comité Directeur prend acte de la démission de Karim Turki et de Pascal Knecht de la commission de développement de la pratique féminine. Il les remercie pour leur engagement au sein de la commission.
- Le Comité prend acte de la nomination d'Isabelle Hoefler au sein de la commission pour le développement de la pratique féminine.
- Le Comité Directeur prend acte de la démission de Fouad El Atyaoui de la Commission sportive jeune, de Charles Billard et de Denis Keller de la Commission sportive seniors. Le Comité Directeur les remercie pour tout ce qu'ils ont apporté à la commission et au football amateur.
- Le Directeur adjoint fait un point sur les rencontres de fin de saison. De nombreux forfaits sont encore à souligner.

3. Divers

Point sur la commission féminine :

7 membres à ce jour, la commission doit encore être étoffée. Le Comité Directeur encourage toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps pour développer la pratique féminine, à proposer leur candidature.

Point compétitions :

Dans le but de s'aligner sur les compétitions régionales de la saison 23/24, le Comité Directeur valide la mise en place des championnats de district U14 et U16, ces deux compétitions seront mises en place à titre expérimental.

Les équipes des catégories U14 et U16 ne seront pas considérées comme des nouvelles équipes (création) mais comme des sous catégories des U15 et U18.

Ainsi le nombre maximum de mutations autorisées dans ces équipes sera celui établi par les règlements actuels (4 mutés dont 1 hors-période).

Les licenciés pouvant évoluer dans ces catégories sont :

- Pourront évoluer en U14 les joueurs licenciés U14, U13 ainsi que trois U12.

- Pourront évoluer en U16 les joueurs licenciés U16, U15 ainsi que trois U14.

Les équipes U14 qui seront classées en position d'accédants à l'issue de la saison 2023/2024, accèderont en U15R2.

Les équipes U16 qui seront classées en position d'accédants à l'issue de la saison 2023/2024, accèderont en U17R2.

Fin de la réunion à 12h30

Le Président,
Michel Aucourt

Le Secrétaire Général,
Marc Hoog